

Anne GENETET

députée de la 11e circonscription
des Français établis hors de France
(49 pays d'Asie, d'Océanie et d'Europe orientale)

BILAN DE MANDAT DE L'ACTION D'ANNE GENETET AU SERVICE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER



XVe législature

2017-2022

Depuis le premier jour de mon mandat, j'ai placé les Français à l'étranger au cœur de mon action parlementaire. A l'heure d'un premier bilan, je souhaite présenter les mesures concrètes qui ont pour vocation d'améliorer la vie quotidienne de nos compatriotes à l'étranger et la promotion de la mobilité internationale.

Ce travail de cinq années repose sur un constat et une conviction. Le constat, c'est que l'influence et la réputation de la France dans le monde sont en jeu, non pas aujourd'hui mais pour l'avenir. Comment sera perçue la France dans 30 ans ? Quelle sera notre force de conviction ? Notre rôle dans le monde ? Ma conviction, c'est que l'influence repose sur notre capacité à s'appuyer sur les sociétés civiles. Les Français à l'étranger, par leurs connaissances des populations locales, des langues, par leurs capacités à prendre des risques, doivent être mobilisés pour maintenir la France au premier rang de la compétition mondiale. Nous avons énormément de talents à l'étranger, des expériences riches et variées, c'est pourquoi y compris lors du retour en France, ces parcours doivent être davantage valorisés. J'ai voulu aussi que tout soit mis en œuvre pour favoriser la mobilité internationale.

C'est pourquoi j'ai essayé de convaincre les pouvoirs publics et les entreprises que le meilleur atout de la France dans la mondialisation ce sont nos communautés françaises à l'étranger. C'est la raison pour laquelle j'ai demandé et obtenu une mission auprès du premier Ministre.

Nombreuses sont les décisions qui ont été prises ces dernières années, issues de mon Rapport sur la mobilité internationale des Français (2018) qui a fait l'objet d'une large concertation et de plus de 200 propositions. Il y avait beaucoup à faire afin de faciliter, corriger, améliorer la vie de nos compatriotes à l'étranger : protection sociale, relations avec l'administration... rien n'a été laissé au hasard. Il s'agissait, d'une part, de corriger ce qui n'allait pas, ou qui avait été délaissé par les majorités précédentes, et d'autre part faire de nouvelles propositions.

Pour faciliter la mobilité internationale, il faut faciliter toutes les étapes d'une expérience à l'étranger, du départ au retour, en incluant notamment la protection sociale et le maintien d'un lien fort et actif avec la France. Il reste encore du travail, et celui qui me paraît le plus important, c'est le travail de conviction que nos communautés doivent être au cœur des stratégies d'influence de la France dans les années à venir qu'il s'agisse de l'exportation, de la culture, de la gastronomie, du sport ou de la recherche, pour ne citer que quelques exemples.

Anne GENETET

Quelques chiffres

2 propositions de loi déposées (sur la lutte contre certaines dérives du volontourisme et en faveur des entreprises de droit local rattachées à la France "France Impact")

1 proposition de résolution déposée (sur la dénonciation du coup d'Etat militaire en Birmanie)

12 propositions de résolution cosignées

16 interventions longues dans l'hémicycle

58 amendements proposés et défendus

4 questions au Gouvernement

167 interventions en Commission des affaires étrangères

8 rapports - budgétaires, d'information ou législatifs

(source : www.nosdeputes.fr/anne-genetet)

49 pays d'Asie, d'Océanie et d'Europe orientale



Asie

Afghanistan
Bangladesh
Birmanie
Brunei
Cambodge
Chine
Corée du Sud
Inde
Indonésie
Iran
Japon
Kazakhstan
Kirghizistan
Laos
Malaisie
Maldives
Mongolie
Népal
Ouzbékistan
Pakistan
Philippines
Singapour
Sri Lanka
Tadjikistan
Taïwan
Thaïlande
Timor oriental
Turkménistan
Viêt Nam

Océanie

Australie
Fidji
Kiribati
Îles Marshall
États fédérés de Micronésie
Nauru
Nouvelle-Zélande
Drapeau des Palaos
Papouasie-Nouvelle-Guinée
Îles Salomon
Samoa
Tonga
Tuvalu
Vanuatu

Europe orientale

Arménie
Azerbaïdjan
Biélorussie
Géorgie
Moldavie
Russie
Ukraine

145 000

Français
installés dans la région

100 000

électeurs

24

Chambres de Commerce

1

réseau d'écoles
et d'Alliances françaises
exceptionnel

Soutien aux Français de l'étranger pendant la crise sanitaire de la Covid-19

Avril 2020 : mise en place d'un **plan de soutien d'urgence** pour les Français de l'étranger de 240 millions d'€ articulé autour de 3 axes avec :

1. **une aide éducative** : 50 millions d'€ pour le renforcement des dispositifs de bourses scolaires, 100 millions d'€ pour l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;
2. **une aide sociale** : 50 millions d'€ pour les plus démunis ;
3. **une aide sanitaire** : 20 millions d'€ pour le rapatriement et 20 millions d'€ pour une plateforme de télé médecine et de téléconsultation.

Avril 2021 : lancement de nombreuses campagnes de vaccination dans 70 pays à travers le monde, dont la Thaïlande, le Népal, l'Inde, la Biélorussie, l'Ukraine, la Moldavie, les Philippines, le Laos. D'autres pays sont à venir.



STAFE

Doté de 2 millions d'€ par an, le **fonds de soutien au tissu associatif des Français à l'étranger (STAFE)** a été créé en 2018, suite à la suppression du dispositif de la "réserve parlementaire". Le STAFE repose sur l'attribution de **subventions à des projets dont l'objet est de nature éducative, caritative, culturelle ou d'insertion socio-économique** et qui contribuent au soutien des Français à l'étranger. Au total, **de 2018 à 2021, c'est 650 000 € qui ont été attribués aux projets de la 11e circonscription** des Français établis hors de France.



Simplification des démarches administratives

Juillet 2018 : amélioration et dématérialisation de l'accès à la procédure du **droit au compte depuis l'étranger** pour les ressortissants Français qui subissent une fermeture arbitraire de leur compte bancaire en France.

Janvier 2019 : démarrage de la **plateforme France-Visas** (délivrance de visas pour venir en France, par exemple pour les conjoints et enfants étrangers de citoyen français).

Février 2019 : suppression du **numéro surtaxé d'accès à la DINR** (Direction des Impôts des Non-Résidents) suite à la loi "Pour un État au service d'une société de confiance" d'août 2018.

2020 :

- mise en œuvre du **vote par internet** pour les élections consulaires de 2021 ;
- expérimentation du **registre d'état civil dématérialisé** permettant aux Français résidant à l'étranger d'obtenir plus facilement un acte d'état civil établi à l'étranger.

2021

- mise en place de "**France Consulaire**" (actuellement en cours de test dans 5 pays avant une extension à toute l'UE fin 2022 puis à l'ensemble du monde), plateforme consulaire de réponse téléphonique et courriel mondiale, directement inspirée du *Rapport* d'Anne GENETET et permettant de centraliser et traiter plus rapidement les questions que se posent les ressortissants français à l'étranger.

Renforcement de l'accompagnement des Français à l'étranger

2019 : relèvement du **plafond du quotient familial** pour l'attribution des bourses scolaires de l'AEFE (de 21 000 € en 2018 à 23 000 € pour 2019) à la suite d'un amendement déposé et défendu par Anne GENETET.

Janvier 2019 : **1ère extension des compétences des conseillers des Français de l'étranger**, avec la présidence de la commission de contrôle des listes électorales confiée au vice-président (élu) du conseil consulaire.

Juin 2020 : **2nde extension des compétences des conseillers des Français de l'étranger**, avec la validation des acquis de l'expérience (VAE) et la reconnaissance de l'élu local dans l'ordre protocolaire. Conformément à la volonté de la majorité présidentielle d'élargir les compétences des conseillers des Français de l'étranger, le conseil consulaire est désormais présidé par un conseiller des Français de l'étranger et cette dynamique sera poursuivie.



Modernisation de la protection sociale

2018 : campagne de communication vers les Français en mobilité internationale sur la nécessité de **préparer leur retraite** à toutes les étapes de leur mobilité.

Mars 2018 : mise en œuvre du **répertoire de gestion des carrières unique** (ou RGPU), outil inter-régimes ayant vocation à centraliser l'ensemble des données relatives à la carrière d'un assuré social, quel que soit le nombre de caisses dont il relève.

Décembre 2018 : modernisation de la **Caisse des Français de l'étranger** (CFE) avec une loi qui réforme sa gouvernance, autorise la création d'une offre tarifaire plus lisible et plus adaptée aux nouvelles situations des expatriés, et assure la continuité de la protection sociale des Français en mobilité.

Avril 2019 : suppression du délai maximum de 10 ans après le départ de France pour adhérer à l'**Assurance volontaire vieillesse**.

Septembre 2019 : maintien de la **prise en charge des soins en France** pour les personnes déjà retraitées et qui ont cotisé entre 10 et 15 ans en France ; les retraités qui ont cotisé entre 5 et 10 ans bénéficieront d'une période transitoire de 3 ans durant laquelle ils conserveront ces droits (la durée moyenne de cotisation en France des retraités à l'étranger est de 17 ans : cette disposition concerne donc la plupart des retraités).

Avancées en matière d'imposition et de prélèvements sociaux

Depuis 2018 : chaque année, à l'occasion des débats parlementaires sur la loi de finances, Anne GENETET a déposé et défendu des **amendements pour étendre hors UE le bénéfice de l'exonération de la CSG-CRDS sur les revenus du capital**.

2019 :

- déduction sur les revenus de source française des **pensions alimentaires** versées à un ex-conjoint, un ascendant ou un descendant qui réside en France, pour le calcul du taux moyen d'imposition ;
- extension aux non-résidents du délai de tolérance d'un an après le départ de France du **régime d'exonération de la plus-value** lors de la vente de sa résidence principale en France ;
- allongement de 5 à 10 ans du délai de l'**exonération d'impôt sur les plus-values immobilières** en cas de 1ère vente par un non-résident d'un bien immobilier en France ;
- maintien pendant toute la durée de l'investissement de l'**avantage Pinel** lié à un investissement réalisé avant le départ de France.

- **exonération de la CSG-CRDS sur les revenus du capital** pour les non-résidents qui relèvent du régime obligatoire de sécurité sociale d'un autre État membre de l'UE, de l'EEE ou de la Suisse. Chaque année, Anne GENETET a déposé et défendu des amendements pour étendre le bénéfice de la mesure hors UE.

Avril 2019 : fin de la **double cotisation Cotam / CFE** à taux plein via un ajustement tarifaire de l'offre CFE selon que le retraité expatrié est redevable ou non de la cotisation d'assurance maladie.

2020 : baisse de l'**impôt sur le revenu** pour 21 000 contribuables non résidents qui verront leur impôt baisser de 242 € en moyenne.

2021 : maintien de la **retenue à la source partiellement libératoire** sur les salaires, pensions et rentes viagères de source française, et adoption du prélèvement à la source pour tous les autres types de revenus.

Renforcement du rayonnement de la France

Éducation, culture et francophonie : évaluation du **modèle de l'Enseignement du Français à l'Étranger**, avec pour objectifs le doublement du nombre d'élèves dans le réseau et la possibilité de nouvelles stratégies partenariales avec le secteur éducatif privé.

Commerce extérieur et diplomatie économique :

1. lancement de la **Team France Export** pour développer l'export des entreprises françaises et promouvoir plus efficacement l'attractivité économique de la France ;
2. réorganisation et simplification du **dispositif de soutien à l'export**, qui prévoit de doubler le nombre d'entreprises françaises exportatrices avec la création de guichets uniques qui réunissent en région Business France et des CCI.

Club France Initiative :

1. le Club France Initiative créé par Anne GENETET en 2019 a pour objet de **connecter et mobiliser les forces vives des Français de l'étranger** qui contribuent chaque jour concrètement au rayonnement de la France, afin d'éclairer les décideurs publics et privés sur les voies et les moyens innovants de renforcer l'influence française en Europe et dans le monde ;
2. en 2020-2021, le Club France Initiative a organisé **des dizaines de débats et d'entretiens** avec des personnalités éminentes et publié des dizaines d'analyses, de chroniques et de tribunes sur des thèmes et des régions aussi variés que l'agriculture, l'attractivité, le commerce, la culture, la mer, la santé, la recherche scientifique, les religions, le sport, ou encore la Chine, le Liban, le Maghreb, le Proche-Orient, la Silicon Valley ;
3. fin 2021 / début 2022, le Club France Initiative publiera **un livre blanc** et versera au débat public des propositions fortes et originales pour contribuer à renforcer l'influence de la France sur la scène internationale.